

BREVET DE SURVEILLANT DE BAINADE (BSB)

Qu'est-ce que le surveillant de baignade (BSB) ?

Le BSB est un diplôme qui donne le droit d'être surveillant de baignade en centre de vacances ou de loisirs. Il est donc complémentaire au métier d'animateur.

Ce diplôme est valable pour une durée de 5 ans, au bout de laquelle il devra être renouvelé.

Quels sont les prérequis ?

- Bonne condition physique, les épreuves demandent un bon niveau de natation.
- Savoir nager en nage ventrale ou dorsale
- Avoir plus de 18 ans
- Etre apte médicalement (certificat médical obligatoire)

Quel est le contenu de la formation et quelles sont les épreuves ?

Contenu en 3 parties : théorique, secourisme et physique (entraînement aux 4 épreuves)

4 Epreuves :

- Lancer de ballons
- Sauvetage de mannequins sur 50 m départ plongé
- Parcours de 200 m nage libre avec franchissement d'obstacles
- Soins de première urgence aux accidentés et noyés
- Epreuves théoriques sur la réglementation

Quels sont les documents à transmettre ?

- 2 enveloppes A 4 libellées à votre nom et affranchies 50g (0,82€)
- 1 enveloppe (11x22cm) libellée à votre nom affranchie 20g (0,53€)
- Photocopie recto verso de votre carte d'identité
- Certificat médical avec la mention « apte au sauvetage »
- le bulletin d'inscription daté et signé portant la mention « lu et approuvé »
- les conditions générales datées et signées portant la mention « lu et approuvé »



- **Clôture des inscriptions 10 jours avant la session ou dès qu'elle est complète !**
- **Tout dossier incomplet ou reçu hors délai ne pourra pas être pris en compte !**
- **Assiduité et respect des horaires indispensables !**

Pour tout renseignement complémentaire, l'équipe du FLES est joignable
au 01.34.82.52.37 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

DEMANDE DE FORMATION
à remplir complètement et très lisiblement

EMPLOYEUR

Établissement _____ Interlocuteur _____

Tel. _____ Email _____

SALARIE

NOM _____ **Prénom** _____ **Tél. mobile** _____

PEC • CAE • Emploi d'Avenir • CDDI en SIAE • CDDU en AI

Adulte-Relais • Service Civique

Date fin de contrat : / / / / /

Autre statut _____

Reconnaissance officielle d'un handicap

FORMATION



BREVET DE SURVEILLANT DE BAINNADE (BSB)

25 février au 1 mars 2019

22 au 26 avril 2019

8, 9, 15 et 16 juin 2019



Lieu : Piscine du Pecq

Horaires : 7h30 (au bord du bassin) à 20h

Attention : Pas de transport en commun aux horaires de cette formation

Organisme de formation : École de Sauvetage et Secourisme de l'Ouest (ESSO)

Durée de la formation : 40 h

Coût : 250 € financé par le FLES pour les salariés en insertion des établissements adhérents

ENGAGEMENTS

Le salarié s'engage à suivre la formation et prévenir au plus vite le FLES et l'employeur en cas d'empêchement.

Signature du salarié

L'employeur s'engage à libérer le salarié aux dates et horaires de la formation et à prévenir au plus vite le FLES en cas d'empêchement.

L'employeur atteste que les informations ci-dessus sont exactes et s'engage à communiquer le justificatif sur demande du FLES.

Signature + Cachet de l'employeur

Date :

Pour tout renseignement Tel. **01.34.82.52.37** du lundi au vendredi de 9h à 17h

A transmettre au FLES par MAIL fles.contact@gmail.com



Questionnaire FSE

à remplir pour chaque bénéficiaire d'une action du FLES

L'action du **FLES** est cofinancée par le **Fonds Social Européen** ; à ce titre, l'Union Européenne nous demande de recueillir auprès des bénéficiaires des informations qui feront l'objet d'un **traitement informatique anonyme destiné au suivi et à l'évaluation des actions**. Le destinataire des données est le Ministère du Travail en tant qu'autorité de gestion du programme FSE. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de la DGEFP (dgefp.sdfse@emploi.gouv.fr, Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, DGEFP SDFSE, 14 Avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP).

Ce questionnaire doit être renseigné entièrement et très lisiblement.

NOM (en capitales)

PRÉNOM (en capitales)

Date de naissance : (jour/mois/année) **Sexe** : homme femme

Ville de naissance : **Code Postal** : **Pays** :

Adresse (n° et nom de rue) :

Code postal : **Commune**

N° téléphone :

Quel est votre plus haut niveau d'études atteint ?

- Inférieur à l'école primaire Primaire, secondaire 1er cycle, CAP, BEP...
 Niveau baccalauréat Diplôme supérieur au baccalauréat

Vivez-vous seul(e) avec des enfants à charge ? Oui Non

Avez-vous une reconnaissance officielle d'un handicap ? Oui Non

Lors de votre embauche, aviez-vous le RSA, l'ASS, l'AAH ou l'API ? Oui Non

à transmettre au FLES par MAIL fles.contact@gmail.com



Ecole de Sauveteurs & Secourisme de l'Ouest

affiliée à la

66 rue Jules Ferry, 78360 Montesson - Siret : 500 897 541 00024
Organisme de formation professionnelle enregistré sous le n° 11 78 80802 78
auprès de la préfecture d'Ile de France

1/3

Bulletin d'inscription :

- SB (formation bloquée)
 - Recyclage SB (formation bloquée)
 - SB (formation sur l'année)
 - Recyclage SB (formation sur l'année)
- (entourez la mention intéressée)

Date de la formation :

NOM : PRENOM :

Né (e) le : A : Département :

Adresse :

Code postal : Ville :

D : T : P :

E-mail :

Profession ou études :

Votre taille en tee-shirt : = S = M = L = XL

Tarifs :

- 250 € = **SB (formation bloquée)** ; licence fédérale + livre PSC 1 + livre réglementation
- 180 € = **Recyclage SB (formation bloquée)** ; licence fédérale
- Pour toutes personnes prises en charge par un OPCA, pôle emploi, mairie... : frais de dossier de 50 euros/pers.

Je m'engage à fournir :

- Photocopie de la carte d'identité recto-verso,
- Original de la carte SB pour les recyclages,
- 1 certificat médical avec la mention "apte au sauvetage" (pour le club),
- 1 photocopie de l'AFPS & PSC 1 continue ou PSC 1 initiale et du BFSB pour ceux qui en sont détenteurs,
- Le présent document (bulletin d'inscription) portant la mention « lu et approuvé », datées et signées,
- Les conditions générales portant la mention « lu et approuvé », datées et signées,
- 1 chèque = 250 € pour la formation bloquée à l'ordre de « Sauveteurs - Secourisme »
- 1 chèque = 180 € pour le recyclage SB formation bloquée à l'ordre de « Sauveteurs - Secourisme »

**Tout dossier incomplet
ne pourra être pris en compte**

Date et signature « lu et approuvé » :

Partie réservée à l'organisme

Date de réception :

- Règlement intérieur daté - signé - mention « lu et approuvé »
- Certificat médical club
- Formation SB bloqué
- Formation Recy. SB bloqué
- 1 chèque = 250 € à l'ordre « S-S »
- 1 chèque = 180 € à l'ordre « S-S »
- 1 photocopie AFPS
- 1 photocopie PSC 1i
- 1 photocopie PSC 1c
- CI
- carte SB



Ecole de Sauvage & Secourisme de l'Ouest

affiliée à la

66 rue Jules Ferry, 78360 Montesson - Siret : 500 897 541 00024
Organisme de formation professionnelle enregistré sous le n° 11 78 80802 78
auprès de la préfecture d'Ile de France

Conditions générales

2/3

Inscription

Tout dossier incomplet, un mois avant le début du stage prévu ne pourra prétendre le suivre.

Coût de la formation

- Les tarifs comprennent :
 - la partie physique de la formation,
 - la partie théorique de la formation,
 - la partie secourisme de la formation,
 - le memento,
 - le livre de Surveillant de Baignade,
 - le lycra de l'association,
 - l'assurance responsabilité civile pendant les cours et examen.

Nécessaire pour la formation initiale et la formation sous forme de stage bloqué.

Lors du recyclage, le memento et le livre du Brevet de Surveillant de Baignade ne sont pas fournis (possibilité de les obtenir auprès de l'association sur simple demande écrite lors de l'inscription).

- Les tarifs ne comprennent pas :
 - le transport et les frais qui en découlent pour se rendre sur les différents lieux de stage.

Possibilité de régler en 3 fois, sans frais, joindre les 3 chèques lors de votre inscription.

La totalité du montant de la formation sera encaissée avant le début du stage.

Matériel obligatoire

- Maillot de bain
- Lycra de l'association

Evaluation des candidats

Le candidat doit être présent tous les jours de la formation afin d'être évalué durant sa formation continue.

Annulation du stage

- A l'initiative du candidat :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au siège social de l'association en référence ci-dessus.

- **entre le 30ème et le 8ème jours avant le début du stage :**

Il sera retenu 50 % du prix du stage.

- **entre le 7ème et le début du stage :**

L'intégralité de la somme restera due.

- A l'initiative de l'association :

En cas d'annulation du stage, les sommes versées seront remboursées intégralement aux candidats.

Annulation de la formation continue

- A l'initiative du candidat :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au siège social de l'association en référence ci-dessus.

- **entre le 1er et le 7ème jours après l'inscription :**

Il sera remboursé l'intégralité de la formation.

- **à compter du 8ème jour après l'inscription :**

L'intégralité de la somme restera due.

- A l'initiative de l'association :

En cas d'annulation de tous les entraînements physiques, les sommes versées seront remboursées intégralement aux candidats.

Interruption du stage ou de formation continue

- A l'initiative du candidat :

Il n'y a aucun remboursement possible.

- A l'initiative de l'association :

- Mauvaises conduites du candidat, pouvant nuire au bon fonctionnement de la formation et par conséquent à ses camarades sera renvoyé sur le champ,

- Le candidat doit être présent tous les jours de la formation,

- Pour le respect de tout le monde, le formateur se réserve le droit de refuser un candidat qui ne respecterait pas les horaires demandés,

En conséquence, le candidat ne pourra prétendre à aucun remboursement dans la mesure où il figure dans l'un de ces critères.

Droit à l'image

Chaque adhérent accepte que les photos prises dans le cadre des activités de l'association puissent être utilisées pour la promotion de ses activités sans indemnité, ni accord spécifique.

Protection des données personnelles : En vertu du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) entré en application le 25/05/18, ce texte a pour objectif de mieux protéger les particuliers concernant le traitement de leurs données personnelles et de responsabiliser les professionnels. Vos données personnelles sont conservées avec votre consentement et protégées. Elles ne sont transmises à aucun prestataire extérieur. Si vous choisissez de continuer à recevoir de nos nouvelles, vous restez libre de vous désabonner à tout moment en envoyant un mail à corinne.leroux1@gmail.com

*L'association se réserve le droit d'annuler le stage pour des raisons suivantes :
Manque d'effectif, force majeure, problèmes techniques entraînant une fermeture des établissements nautiques.
Cette annulation entraînant le remboursement intégral du stage pour la formation « stage bloqué ».*

Date et signature suivi de la mention « lu et approuvé » :



FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME

COMITE DES YVELINES

66 rue Jules Ferry, 78360 Montesson

Déclarée à la Sous-Préfecture de Saint Germain en Laye sous le n° W783001201

Certificat médical

Pour l'examen du

Brevet Fédéral de Surveillant de Baignade

Pour les Centres de Vacances et de Loisirs

Je soussigné Docteur en médecine,

Certifie avoir examiné ce jour, M.....

Et avoir constaté qu' ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique.

Cachet du Médecin obligatoire

Fait à

Le

Signature :